

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	50
Absents :	20	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	15	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	5	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ARAGONES Claire	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	Mme GIRARD Nicole	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOREL Félix	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. KITAEFF Richard	M. ROUSSET André
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
Mme CRESP Delphine	Mme MARIANI-RENOUX Séverine	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	M. VOURET Eric
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine	
Mme FAURE Cécile	M. NOUVEAU Michel	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PONTET Annie

Absents non-excusés :

M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme PIERI Julia

N° 2025-122	RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois au 4 juillet 2025
-------------	--

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment l’article L 313-3 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu l’avis du comité social territorial du 18 juin 2025 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire du 19 juin 2025.

Il est nécessaire d’actualiser le tableau des emplois de LMV Agglomération pour tenir compte des mouvements de personnel, des évolutions de carrières, des créations et suppressions de postes.

Après avis du CST, les modifications suivantes sont ainsi proposées :

Modifications du temps de travail				
Pôle/service	Motifs	Intitulé du poste	Différence ETP	Cadres d’emplois
Médiathèques	Augmentation du temps de travail de 80 % à 100 % suite à un départ en retraite	Responsable de la médiathèque de Maubec	+ 0,2	Assistant de conservation, adjoint du patrimoine

Suppressions d’emplois				
Pôle/service	Motifs	Intitulé du poste	Différence ETP	Cadres d’emplois
Tourisme - taxe de séjour	Départ à la retraite de l’agent titulaire, bénéficiaire d’un reclassement sur ce poste qui n’a pas lieu d’être conservé en l’état : projet de réorganisation des missions de vagemestre en réflexion	Agent administratif	- 1	Adjoint administratif

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la modification de temps de travail et la suppression d’emploi détaillées ci-dessus ;
- **ADOpte** le tableau des emplois en annexe, avec effectivité au 4 juillet 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes se rapportant à cette délibération ;

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 012 « Charges de personnel » des budgets.

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI



Cavaillon, le 7 juillet 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



